

NAISSANCE DU (PAS TRÈS BIEN NOMMÉ) CONSEIL NATIONAL DU LOGICIEL LIBRE

LE 18 FÉVRIER 2010 AKA (FRAMASOFT)

Une association nationale regroupant dix associations régionales représentant deux cents entreprises françaises spécialisées dans le logiciel libre vient d'être créée. Son but, entre autres, "faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique".



Ce matin je reçois dans ma boîte aux lettres (électronique) un **communiqué de presse** m'informant de la création du **Conseil National du Logiciel Libre** (ou CNLL).

Le nom m'a intrigué parce que de Conseil national, je connaissais surtout celui de **Suisse**, de la **Résistance** et de l'**Ordre des médecins** !

En fait il s'agit d'une nouvelle association nationale regroupant 10 associations régionales représentant 200 entreprises françaises spécialisées dans le logiciel libre.

“

Le CNLL a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière.

”

L'union faisant la force, c'est une très bonne nouvelle que voilà.

D'ailleurs l'Aful, associée au **communiqué de presse**, se **réjouit** de cette création. Tandis que l'April **salue** l'initiative.

On remarquera au passage la subtile nuance entre la réjouissance et la salutation. Le titre de l'annonce n'étant d'ailleurs pas le même chez nos deux associations : **Création du Conseil National du Logiciel Libre** pour le premier, **Création d'une fédération professionnelle du Logiciel Libre** pour le second ;-)

J'ai eu la curiosité de parcourir la **FAQ** du site.



« Logiciels Libre » ou « Open Source », quelle est la position du CNLL ?

Logiciel Libre et Open Source Software désignent des logiciels dont les licences permettent de les utiliser, de les modifier et de redistribuer librement, selon des conditions qui ont été codifiées précisément, respectivement par la FSF et l'OSI. Les deux termes ont cependant des connotations différentes, et certains préfèrent utiliser l'un plutôt que l'autre, ce que nous respectons, tout en estimant que nous n'avons pas à trancher dans ce débat.

Quelle que soit la façon dont on les appelle, nous estimons que le processus de développement et de diffusion des logiciels libres / open source est à même d'apporter plus de valeur à moindre coût, et plus de contrôle sur leurs choix technologiques, aux clients des entreprises que nous représentons.



Cette dernière phrase a tout de même de forts accents « open source » selon moi. Comme si on répondait tout de même à la question en faisant un choix (au demeurant tout à fait cohérent, logique et respectable).

Mais du coup je n'aurais pas forcément adopté un tel nom de baptême, qui peut prêter à confusion dans le sens où on ne comprend pas forcément qu'il s'agit de fédérer des entreprises.

Proposition alternative : l'ANAREFOS pour Association Nationale des Associations Régionales des Entreprises Françaises Open Source. Mais c'est plus long, moins sexy et puis il y a « anar » dedans !

Certaines mauvaises langues m'objecteront qu'il existait déjà une structure similaire avec la **FniLL**, qui a pour « vocation de représenter en France l'ensemble des acteurs professionnels qui participent au dynamisme de l'économie du Logiciel Libre ». N'étant pas dans le secret des dieux, je me dis qu'il doit y avoir quelques bonnes raisons à une telle (saine) concurrence.

Aful / April, CNLL / FniLL, Logiciel Libre / Open Source, ce billet figurera en bonne place dans le « Hall of Troll » du blog !

Mais qu'on ne se meprenne pas. Moi aussi je *salue*, que dis-je, je me *réjouis* de la naissance de ce projet qui témoigne du dynamisme des **FLOSS** dans notre beau pays ;-)



Article initialement publié sur Framablog

Image d'illustration gruntzooki sur Flickr

